



CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES

◆ OPTION : VOITURE PARTICULIÈRE

Dès l'âge de 15 ans, après une classe de 3^e ou à 16 ans, après une de 4^e les jeunes peuvent effectuer un CAP (niveau V) en apprentissage. L'examen est acquis en CCF (Contrôle Continu en Formation).

RYTHME

- ◆ 2 ans d'apprentissage,
- ◆ 14 semaines de formation à la MFR et 33 semaines en entreprise par an,
- ◆ 1 semaine à la MFR / 2 semaines chez le maître d'apprentissage.

MATIÈRES GÉNÉRALES

- ◆ Mathématiques,
- ◆ Sciences et Chimie,
- ◆ Prévention Santé Environnement (PSE),
- ◆ Arts appliqués,
- ◆ Français,
- ◆ Histoire et Géographie,
- ◆ Anglais,
- ◆ Sport.

MATIÈRES PROFESSIONNELLES

- ◆ Étude des mécanismes,
- ◆ Atelier/travaux pratiques,
- ◆ Étude des fonctionnements techniques,
- ◆ Analyse des systèmes,
- ◆ Maîtrise de l'entretien, de la réparation, des contrôles et des réglages.

DOMAINES D'INTERVENTION

Véhicules thermiques, hybrides, électriques

LIEU D'APPRENTISSAGE

L'apprentissage doit obligatoirement se dérouler dans une entreprise de maintenance de véhicules automobiles : garages, agents, concessions automobiles, centres autos, entretien et services automobiles...

Salaires (% du SMIC)	16/17 ans	18/20 ans	21 ans et plus
1 ^{re} année	25%	41%	53%
2 ^e année	37%	49%	61%

DÉBOUCHÉS

- ◆ Poursuite d'études : Bac Pro 2 ans (2^e et 3^e années), Mention Complémentaire Maintenance des systèmes embarqués de l'auto (1 an).
- ◆ Entrée dans la vie active : mécanicien, réparateur, électricien...



Les Charmattes
142, rue du 8 mai 1945
69850 Saint-Martin-en-Haut
Tél : 04 78 48 61 19
Fax : 04 78 48 54 99
mfr-stmartinhaut@mfr.asso.fr
www.mfr-stmartinhaut.fr
lepetitmecano.vefblog.net

 **CONTACT
RELATIONS ENTREPRISES**
06 46 85 51 99

 Retrouvez nous sur Facebook
MFR Saint-Martin-en-Haut

